



1 rue Jean Rostand
 BP 10021
 67381 LINGOLSHEIM Cedex
 ☎ 03.88.10.33.50
 ✉ Ce.0672765S@ac-strasbourg.fr

Lingolsheim, le 26 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé au CM2. Cependant, dès le mois de septembre 2023, il devra rejoindre le collège. Ce passage est un grand moment dans la scolarité d'un élève et peut susciter un certain nombre d'interrogations : la vie au collège, les études, le choix de la langue vivante.

A l'entrée au collège, en matière de langues vivantes, votre enfant aura le choix entre trois possibilités :

1. **Commencer l'apprentissage de l'anglais**, à raison de 4 heures par semaine en classe de 6ème. En classe de 5ème, il pourra choisir le portugais ou l'allemand en deuxième langue.
2. **Démarrer deux langues, l'anglais et l'allemand – élève bilangue**, il aura alors 3 heures d'anglais et 3 heures d'allemand par semaine. Il pourra éventuellement arrêter l'allemand à l'entrée en 5ème s'il souhaite faire du portugais.
3. **Poursuivre le bilinguisme pour les élèves en bilingue à l'école primaire**, il aura alors 4 heures d'allemand bilingue, 2 heures d'anglais et une partie des cours de maths et d'histoire-géographie en allemand.

De plus, pour permettre une bonne préparation de rentrée, nous vous demandons de bien vouloir compléter le talon ci-joint.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

La Direction



TALON A DETACHER, à compléter *lisiblement* et à remettre au Professeur des écoles de votre enfant pour le **LUNDI 17 OCTOBRE 2022**

RENTREE AU COLLEGE SEPTEMBRE 2023

NOM / Prénom de l'élève : _____

DATE DE NAISSANCE : ____/____/____ Sexe : M F

NOM DES PARENTS : _____

ADRESSE _____, _____

ECOLE PRIMAIRE DANS LAQUELLE EST ACTUELLEMENT SCOLARISE L'ENFANT : _____

COLLEGE DE SECTEUR : _____

SI AUTRE QUE COLLEGE GALILEE : _____

Précisez-en les raisons : (déménagement, dérogation de secteur, privé) _____

Merci de nous indiquer, à titre indicatif le choix des langues.

CHOIX DE LA LANGUE VIVANTE : mettre une croix dans la case correspondante (**1 seule case !**)

ANGLAIS BILANGUE (à voir avec le professeur des écoles), (anglais et allemand dès la 6ème)

BILINGUE (pour les enfants déjà dans cette section au CM2)

Date

Signature des parents :